



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations

MAI 2011

Commune de PONT-SAINT-VINCENT

Annexe:

Carte d'aléas du Madon

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 31 MAI 2011 approuvant le PPRi

Le Préfet
pour le Préfet,
en délégation,
Le Substitut Général
François MALVANCHE

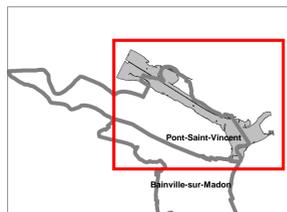
Echelle : 1 / 5 000

Fond :
BD Parcellaire IGN - 2007
Donnée : CETE - 11/2009

Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
- * Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR
- * Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
- Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

Zone non traitée par le PPRi du Madon.



Niveau d'aléa Madon

Source : CETE - 11/2009

- Aléa Faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort

